

**Pôle :** Enfance / Jeunesse

**Adresse :** Cité Administrative

Place Notre Dame De Layre

63600 AMBERT

**Tél. :** 04 73 72 72 29

**E-mail :** [julie.daurelle@ambertlivradoisforez.fr](mailto:julie.daurelle@ambertlivradoisforez.fr)

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE

**Date :** 22.03.2022

**Lieu :** Mairie Ronde - salle du conseil

**Heure début :** 18H30

**Heure fin :** 20H00

### PRESENTS :

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER  
Camille ARNOLD  
Pascale BICHELONNE  
Thibault CALMARD  
Marie-Jeanne CALVE  
Amandine CHYSCLAIN  
Christine COUFORT  
Julie DAURELLE  
Ingrid DEFOSSE  
Olivier GALLO-SELVA  
Louis-Jean GOUTTEFANGEAS  
Laurie LABOISSE  
Christiane LANDREAT  
Katia LECOMTE  
Delphine LOCRET  
Mireille PEUDEVIN

### EXCUSES :

Yohann CARRET  
André FOUGERE

### ABSENTS :

Carine COCHARD  
Colette COUBLE  
Philippe PINTON

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER Vice-Présidente en charge de l'enfance-jeunesse introduit la réunion en remerciant les élus et agents pour leur présence et en proposant un tour de table afin que chacun puisse se présenter avant de présenter l'ordre du jour.

#### - Projets Ambert Livradois Forez – Pôle Enfance-jeunesse

L'ensemble de l'ordre du jour de la commission est présenté à l'aide d'un diaporama présenté par Stéphanie, Louis-Jean, Laurie, Delphine et Katia. Voici les questions point par point

##### o Micro-crèche Saint-Anthème

Rappel de la problématique principale : les refus d'accueil d'enfants lors des différentes commissions d'admissions. Quelques questions sur le budget prévisionnel de fonctionnement, notamment sur l'équilibre financier du service qui est assuré par les recettes propres de la Communauté de Communes.

- **Micro-crèche Vertolaye**

Stéphanie précise que la CAF ne financera pas plusieurs projets la même année et que c'est aussi pour cette raison que nous devons décaler les projets avec un programme pluriannuel. La question est posée de savoir si certaines places seront spécialement réservées aux personnels d'Euro-API (ex Sanofi). Tout dépendra du partenariat mis en place avec l'entreprise. Le service RAM Marat déplacé ou non ? Cela sera déterminé selon le projet global.

L'association TVLF est aux prémices d'un projet de création d'une crèche inter-entreprises, une rencontre est prochainement prévue afin d'échanger sur les deux projets.

- **ALSH Arlanc et Multi-accueil Arlanc**

Ce projet pourra permettre une augmentation de la capacité d'accueil des deux services. Ces locaux de l'ex-école privée Notre-Dame répondraient au besoin du service et permettraient surtout de mettre un terme aux conditions d'accueil actuel en multisites. Le bâtiment est la propriété de l'Association d'Education Populaire.

- **PEDT : calendrier et méthodologie**

Laurie propose aux élus de participer à des ateliers de travail permettant l'élaboration du prochain PEDT (2023-2026). Elle rappelle que ce sont des principes communs aux 6 ALSH du territoire et que chaque structure devra intégrer ces propres projets au sein de ces principes. Au-delà des accueils de loisirs, l'ensemble des services destinées aux familles (de la petite enfance) sera associé à ce nouveau PEDT.

- **Nouveau projets Aide à la Réussite Scolaire**

Pas de questions particulières. Le service continue son activité sous de nouvelles formes avec de nouvelles propositions.

- **Critères d'attribution des subventions et propositions 2022**

Remarque faite qu'il y a peu de demandes, il faut garder en tête que chaque demande doit avoir un rapport avec le territoire et la jeunesse.

#### - Questions diverses

Pascale BICHELONNE demande à qui ont été versés les 2500.00€ de l'année dernière et pour quelle raison Saint Joseph demande 2000.00€ ? Il est précisé que chaque demande doit être justifiée, les demandes 2021 et 2022 sont synthétisées dans le tableau présenté.

Ingrid DEFOSSÉ DUCHÈNE demande de faire un point sur les difficultés d'accueil rencontrées par le pôle.

Laurie fait un point sur le forum de l'emploi, organisé par la ville d'Ambert, et les recrutements compliqués au service Jeunesse.